

LIVRET DU TRIATHLETE

- CINQUIÈME -

TRIATHLON

2019

LONGUE DISTANCE

DE *BANDOL*

& Run Kids



2.2 Km



100 Km



18 Km

TRIATHLON L INDIVIDUEL ET RELAIS
DÉPART : **8H30** & RUN KIDS (6-15 ANS) 10H

**NOUVEAU DÉPART PLAGE DE RENECROS
& PARC À VELO AU STADE DEFERRARI**

©Batek Design

DIMANCHE 13 OCTOBRE

INFOS COURSES
NICO 06 80 65 21 66

TRIATHLON-DE-BANDOL.FR
TRIATHLONDEBANDOL@GMAIL.COM

INFOS INSCRIPTIONS
PASCAL 06 35 55 50 25

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & INSTAGRAM



SOMMAIRE

Mot de l'organisation

Accueil et plan de masse

Plan d'accès

Programme du week-end

Liste des récompenses

Parcours

Point de ravitaillement

Nos partenaires

Règlements de l'épreuve

Numéros utiles



Mot de l'Organisation

Que demander de mieux après 4 éditions à succès du TRIATHLON DE BANDOL ? De la Nouveauté !
Tout en conservant l'ADN authentique de cette course. Mais quelles nouveautés ?

1^{ère} Nouveauté : Le TRIATHLON DE BANDOL mettra en scène vos exploits dans une nouvelle enceinte sportive de qualité : **LE STADE DEFERRARI** ! Avec le parc à Vélo sur la pelouse. Vos proches pourront vous suivre et vous encourager depuis les gradins à toutes les étapes de l'épreuve.

2^{ème} Nouveauté : Le **PARCOURS NATATION** au départ de la plus belle plage de Bandol : La Plage de Renecros. Parcours en 1 boucle qui passe devant l'île de BENDOR et autour de la Fourmigue de Bandol. Les parcours VELO / COURSE A PIED très appréciés des coureurs, ont simplement été adaptés au nouveau PARC A VELO.

3^{ème} Nouveauté : La **transition ECOLOGIQUE**. L'ÉCOLOGIE rime souvent avec BON SENS : pourquoi prendre systématiquement un gobelet plastique pour 2 gorgées d'eau vite et mal avalées, et finalement le JETER dans la zone de propreté où s'accumulent tout ce plastique ? ...Nous avons donc pris l'initiative cette année de vous mettre à disposition une ECO-CUP pliable (donnée au retrait des dossards) qui vous accompagnera tout au long votre course à pied et que vous pourrez conserver pour vos futures courses ! **Mais à quel prix ?** Nous avons multiplié notre budget « gobelets » par 15, sans impact financier sur le tarif de vos inscriptions, qui reste le moins cher de France pour un TRIATHLON au format L ! Ce n'est pas à vous d'assumer ce surcoût financier, mais aux organisations de recentrer leur budget sur ce qui est essentiel pour nous et notre environnement. Ce sera donc simplement au prix de **VOTRE EFFORT et ENGAGEMENT** à prendre cet ECO-CUP tout au long de votre course afin de pouvoir profiter des RAVITO mis à votre disposition. Également, à l'instar des années précédentes, des bidons réutilisables vous seront également mis à disposition au ravito VELO.

Enfin, il est important de préciser que cette belle épreuve est le fruit d'une rencontre de passionnés qui avaient envie de partager avec les TRIATHLETES FRANÇAIS, mais aussi ETRANGERS, une épreuve sélective dans un cadre d'une rare beauté. Gardant une dimension artisanale et familiale, elle est portée par Les bénévoles des associations TRIATHLON DE BANDOL, SIX-FOURS TRIATHLON, CHLOROBKING et le BANDOL SAINT-CYR SANARY ATHLETISME qui la font vivre. Dans ce contexte nous avons voulu conserver un tarif accessible, mettant au premier plan le sport et l'environnement !

Un village exposants sera présent, il accueillera nos partenaires et quelques stands spécialisés. L'équipe remercie d'ailleurs tous les partenaires qui nous font confiance ainsi que la municipalité de BANDOL qui soutient l'épreuve.

Pour conclure, La 5^{ème} Edition du TRIATHLON DE BANDOL, et son équipe de bénévoles survoltés sont là pour **VOTRE PERFORMANCE, VOTRE PLAISIR ET VOTRE BONHUMEUR !**

Nicolas VOLLONO
Président de l'association
« LES TRIATHLONS DE BANDOL »
Et l'équipe Organisatrice



Accueil

La zone accueil des concurrents et le village sont situés à l'entrée du Stade DEFERRARI de BANDOL (Corniche Bonaparte).



Attention le samedi et le jour de la course (dimanche matin) les coureurs sont invités à se diriger vers le parking gratuit situé à proximité du stade DEFFERRARI situé au bout du port en face de l'île de BENDOR. Les autres parkings sont payants.

L'accès du parking gratuit est limité aux véhicules dont la hauteur est inférieure à 1,90m !!!!

Plan d'accès

Marseille – Bandol

Rejoindre l'autoroute A50
Prendre sortie 12, en direction de : Bandol (sortie péage)
Au rond-point, prendre la 4ème sortie : D559 / D559B en direction de :
Bandol Centre / Sanary sur Mer
Continuer sur D559 Direction Bandol (attention ! vitesse limitée à 50km/h)
Entrer dans Bandol
Au rond-point, tout droit et au second également : Stade DEFERRARI de BANDOL

Nice – Bandol

Prendre A8 direction : Nice – Côte d'Azur / Cannes
Continuer jusqu'à A57 en direction de :
Hyères / Toulon / Le Luc
Continuer sur : A50 (Toulon)
Prendre sortie 12, en direction de : Bandol (sortie péage)
Au rond-point, prendre la 4ème sortie : D559 / D559B en direction de :
Bandol Centre / Sanary sur Mer
Continuer sur D559 Direction Bandol (attention ! vitesse limitée à 50km/h)
Entrer dans Bandol
Au rond-point, tout droit et au second également : Stade DEFERRARI de BANDOL

Programme du week-end

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

A partir de 16h00 : Ouverture du village expo, Stade DEFERRARI de BANDOL

De 16h30 à 18h00 : Retrait des dossards (individuels et relais).

Le retrait des dossards s'effectue Stade DEFERRARI de BANDOL. **Pensez à prendre vos licences, certificats médicaux (non licenciés), Pièce d'Identité et épingles ou ceinture porte dossard.**

Aucune épingle ne sera distribuée par l'organisation conformément au règlement FFTRI.



DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019

De 06h30 à 08h00 : Ouverture retrait des dossards au Stade DEFERRARI de BANDOL

07h00 : Ouverture du parc à vélo (au Stade DEFERRARI de BANDOL) /circulation dans le parc à vélo uniquement à pied à côté du vélo **ATTENTION !! Pour des raisons de sécurité (plan Vigipirate), aucun sac ne sera toléré dans le parc à vélo**

08h10 : Fermeture du parc à vélo

08h15 : Briefing de course sur la plage

08h30 : Départ Femmes Hommes, le sas de départ des femmes sera séparé du sas des hommes

08h40 : Départ Relais

(8h45 : Inscription et retrait des dossards RUN KIDS BANDOL(6/15ans) sur le VILLAGE)

(10h00 : Départ Course Enfants (6/15ans) depuis le village)

(10h45 : Podium Course RUN KIDS BANDOL)

12h50 : Arrivée estimée du premier concurrent

14h15 : Retrait possible des vélos par les triathlètes

16h30 : Arrivée du dernier concurrent – fin de surveillance du parc à vélo

17h00 : Remise des récompenses / tirage au sort des lots

Attention ! TEMPS LIMITES

Le dernier concurrent devra terminer les épreuves avant les barrières horaires définies par l'organisation.

Natation : à 9h30 - 1h00 après le départ de la course, à l'entrée dans le parc.

Vélo : à 14h00 - 5h30 de course (temps natation + vélo), retour au parc.

Course à pied : à 16h30 - 08h00 de course.

Pour les Enfants : La RUN KIDS BANDOL !

DIMANCHE 16 OCTOBRE

8h45 : Inscription et retrait des dossards RUN KIDS BANDOL(6/15ans) sur le VILLAGE TARIF : 2 € (Reversé à une association)

10h00 : Départ Course Enfants (6/15ans) depuis le village

10h45 : podium Course RUN KIDS BANDOL



Organisée et gérée par le Club BANDOL SANARY SAINT-CYR ATHLETISME
Pré-inscriptions par e-mail : bssa.athle@sfr.fr

Liste des récompenses

Récompense Triathlon de Bandol 2018			
Scratch	Hommes	Femmes	Mixte
	1, 2, 3	1, 2, 3	
S1	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
S2	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
S3	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
S4	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
V1	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
V2	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
V3	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
V4	1 ^{er} sans cumul	1 ^{er} sans cumul	
Relais	1,2,3	1,2,3	1,2,3
Dernier(e) concurrent(e)			
Club le plus représenté			

Tirage au sort

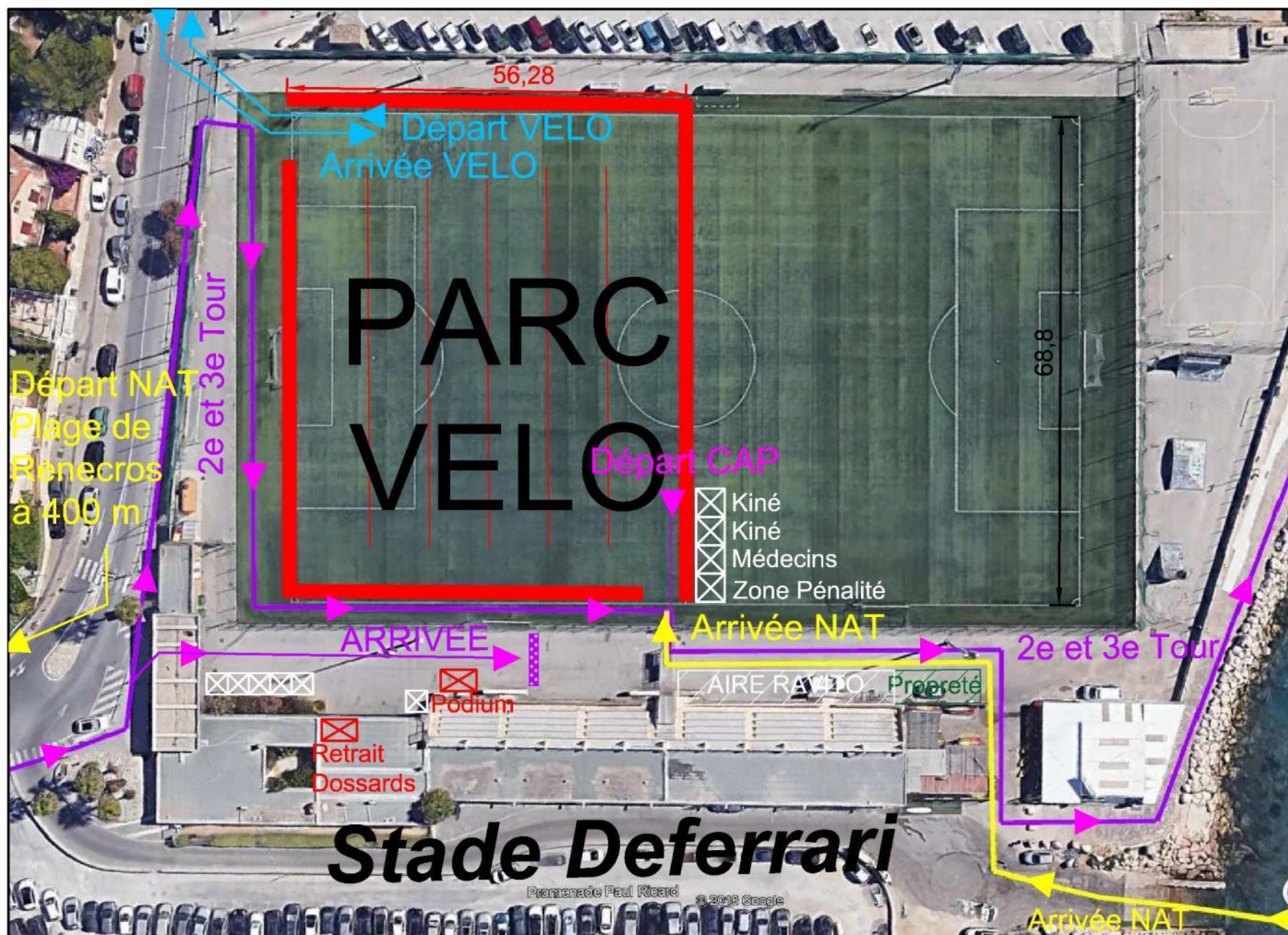
A gagner au tirage au sort :

- Une paire de roues carbone fournie par VELO MAX
- Deux paires de manchons, offert par **Running Conseil Ollioules**
- Un bon d'étude posturale offert par **APS Provence**
- Un bon de Cryothérapie offert par **Cryo**
- Des lots divers fournis par nos partenaires

Seules les personnes présentes lors du tirage au sort pourront recevoir leur lot.

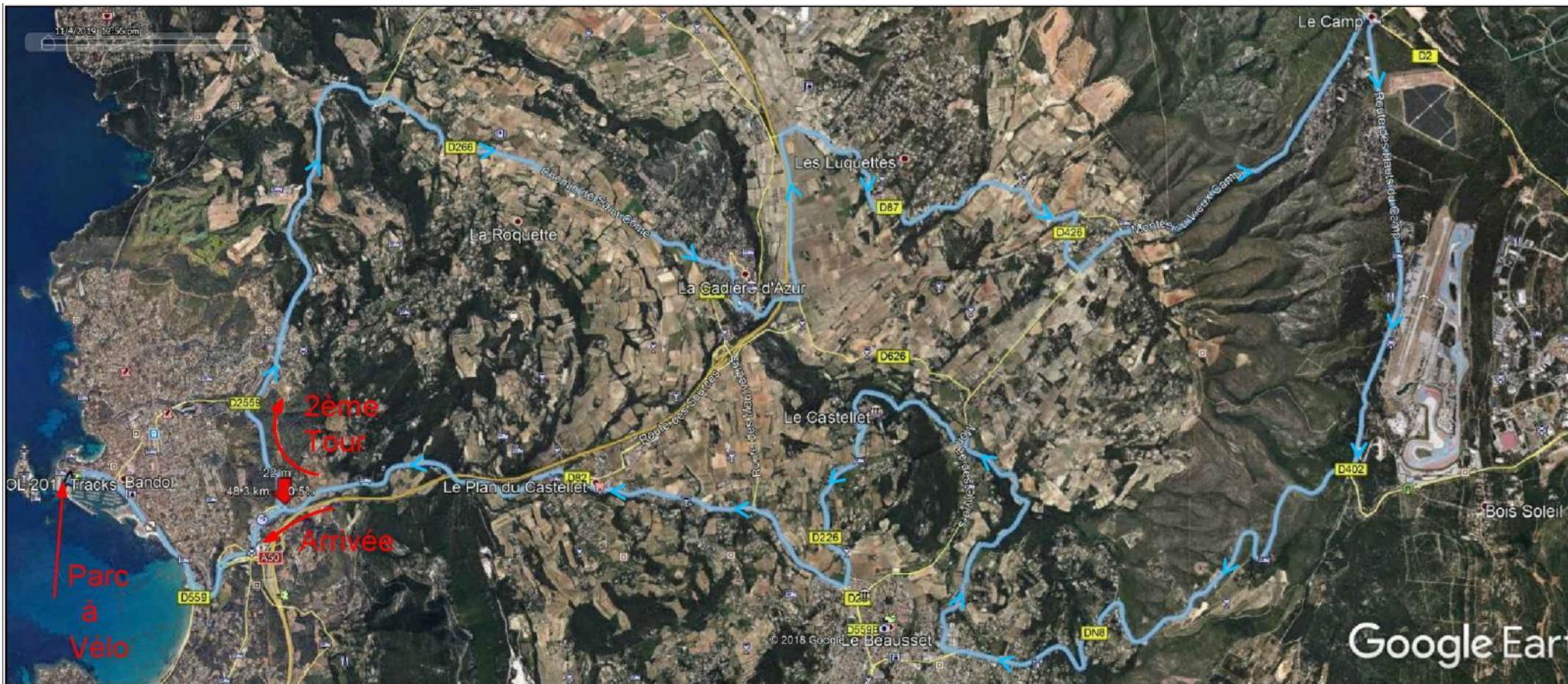


Parc A Vélo





TRIATHLON DE BANDOL 2019



TRIATHLON

DE BANDOL

PARCOURS VELO
2 Boucles - 100 km - D+ 1680m
TRIATHLON DE BANDOL 2019

IND.	DATE
0	11/04/19

! INFORMATION !

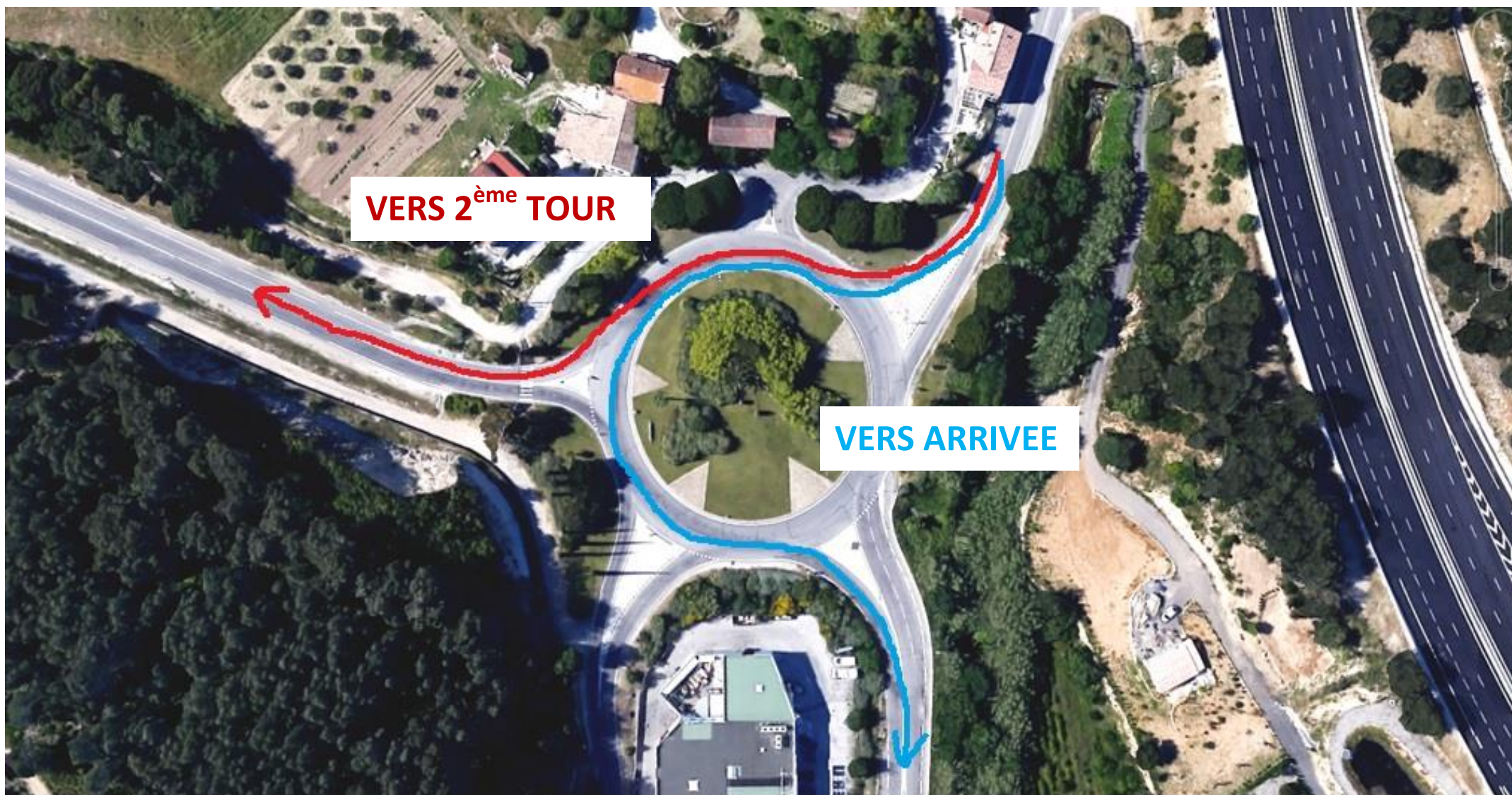
Zone Neutralisée : ARRET CHRONO PORT DE BANDOL (Rouge)

En raison des travaux et du trafic, nous vous demandons de ralentir dans la ville

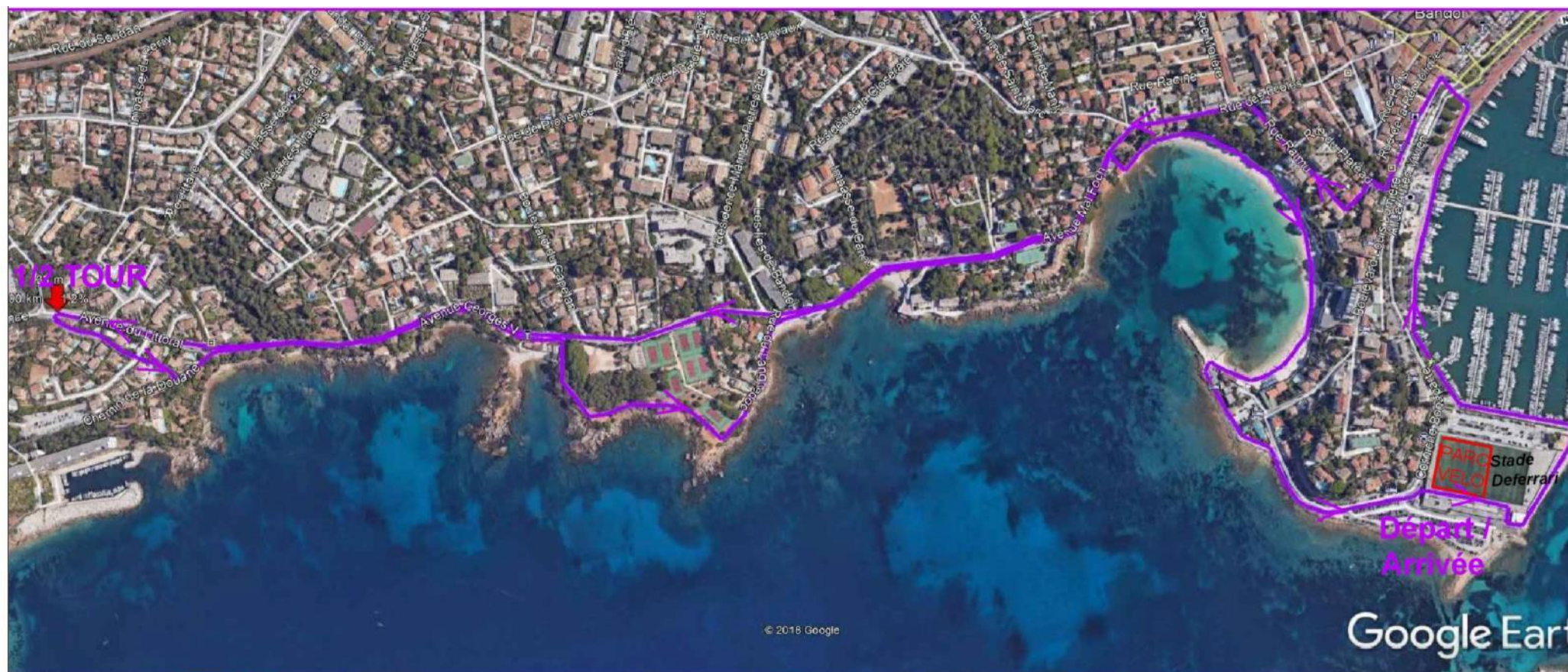
Le Chronomètre ne démarrera qu'à la sortie de la ville



! ATTENTION ! **DEUXIEME TOUR VELO**



TRIATHLON DE BANDOL 2019



PARCOURS COURSE A PIED
3 x 5,9km - D+260m
TRIATHLON DE BANDOL 2019

IND.	DATE
0	11/04/19

Point de ravitaillement

Natation : 1 ravitaillement liquide à la sortie de l'eau.

Vélo : 2 passages devant le poste de ravitaillement solide et liquide Km 25 et Km 64.

Des bidons seront mis à disposition des athlètes avec au choix de l'eau ou de la boisson d'effort.

Course à pied : 1 Ravito sur Aller/Retour + 1 Ravito sur le Stade Deferrari

3 passages par tour devant les postes de ravitaillement solide et liquide soit 9 passages sur le parcours.

Ravitaillement à l'arrivée : un buffet salé avec plat froid au choix réservé aux athlètes. Il sera mis à disposition dans l'aire d'arrivée afin de pouvoir récupérer, et échanger également avec les autres athlètes finishers, en plus du ravitaillement sucré classique.

INFORMATION :

Il vous est fourni avec vos dossards une ECO-CUP pliable, OBLIGATOIRE à chaque ravito Course à Pied et Ravito Final !



! AUCUN Gobelet ne sera distribué sur la course !

Rappel :

Durant l'épreuve, il est strictement interdit de jeter les gels et autres déchets hors des zones de propreté prévues à cet effet. Faites un effort pour la nature ! SOUS PEINE DE SANCTIONS ARBITRALES !

Liste des stands VILLAGE

RUNNING CONSEIL

VELO MAX

MYROCK DIFFUSION

JULIE & AURELIE CUISINENT (Ravito Final)

Des masseurs KINE et OSTEO seront à votre disposition sur le village pour une récupération rapide.

Nos partenaires



Règlement de l'épreuve

Article 1

La 3ème édition du Triathlon Longue Distance de Bandol est inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française de Triathlon. Par conséquent elle est soumise à la réglementation générale 2017 de la FFTRI disponible sur le site internet de la Fédération. Le concurrent qui s'inscrit à cette épreuve accepte automatiquement le respect du règlement de la FFTRI et les règles spécifiques de course de ce présent règlement.

Article 2 – Conditions générales

Natation :

Un bonnet sera prêté par l'organisation à chaque concurrent et son port est obligatoire. Les lunettes et la combinaison sont autorisées selon règles fédérales appliquées à la distance L : la combinaison sera obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C et interdite si la température de l'eau est supérieure ou égale à 24°C. La partie natation sera annulée si la température de l'eau est inférieure ou égale à 12°C. Il est déconseillé de porter le dossard pendant la natation. **Le temps limite pour l'épreuve natation est fixé à 1h de course, à l'entrée dans le parc, après l'épreuve. Les concurrents ayant dépassé cette limite ne seront pas autorisés à prendre le départ de l'épreuve suivante.**

Vélo :

Port du casque obligatoire, homologué à coque dure, jugulaire attachée et ajustée, du départ jusqu'au retour à son emplacement (dans le parc à vélo) et ce, pendant toute la durée de l'épreuve cycliste.

Circulation à pied dans le parc à vélo.

Le circuit n'étant pas fermé à la circulation, il est demandé un respect scrupuleux du code de la route. Les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter derrière un autre concurrent (12m), ou un véhicule (35m) pendant la course (aspiration-abri interdit).

Dossard non plié, placé dans le dos, accompagnement par un tiers interdit.

Parc à vélo accessible uniquement aux concurrents, à l'organisation et aux arbitres. Aucun dépôt de sac dans le parc.



Retrait du vélo à la fin du triathlon, sur présentation du dossard à l'organisation, après l'arrivée cycliste du dernier concurrent. **Le temps limite de l'épreuve cycliste est fixé à 5h30 de course (natation+vélo), retour au parc. Les concurrents ayant dépassé cette limite ne seront pas autorisés à prendre le départ de l'épreuve pedestre.**

Course à pied :

Port du casque interdit, dossard non plié sur la partie avant du corps, accompagnement par un tiers interdit. Le temps limite de l'épreuve pedestre est fixé à 08h de course (temps total).

Pour l'épreuve en relais, les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes. Une équipe est composée au minimum de 2 personnes et maximum de 3 personnes.

Article 3 – Briefing

Les concurrents ont obligation de participer au briefing relatif à la compétition. Il aura lieu en principe 10' avant le départ de la compétition, sur la zone de départ.

Article 4 – Remise de prix

La présence des concurrents primés est obligatoire. A défaut aucun prix ne pourra être réclamé ultérieurement par le concurrent absent. L'organisateur se réserve le droit d'en disposer comme bon lui semble. Une remise de cadeaux est organisée également au tirage au sort, par numéro de dossard. En cas d'absence du gagnant aucune récompense ne pourra être réclamée ultérieurement, celle-ci sera remise au tirage au sort immédiatement.

Article 5 – Responsabilité civile de l'organisation

L'organisation du Triathlon longue distance de Bandol est titulaire d'une « licence manifestation » établie par la FFTRI, a la qualité d'assuré sur le contrat Allianz Associa Pro de la FFTRI N°54050159. Il bénéficie par conséquent de la garantie responsabilité civile, contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, quelle que soit la nature pouvant lui incomber dans le cadre de ses activités. Sont assurés : l'organisateur, ses dirigeants, son personnel et ses volontaires bénévoles, dans le cadre de l'organisation de la manifestation. Les dommages et garanties sont définis dans le contrat d'assurance consultable sur le site internet de la FFTRI. L'organisateur est aussi couvert en défense pénale et recours suite à un accident. L'organisateur contracte deux autres garanties optionnelles complémentaires proposées par la FFTRI : dommages aux véhicules suiveurs et bateaux suiveurs (garanties dommages et responsabilité civile).



Article 6 – Garanties accordées aux concurrents

Les concurrents doivent être conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement préalable et une excellente condition physique. Les non licenciés FFTRI et FFTRI loisirs et dirigeants titulaires d'un pass compétition bénéficient de la garantie responsabilité civile du contrat N°54050159 de la FFTRI (voir également l'article 13). Les dommages, les garanties et les montants sont énumérés dans le contrat consultable sur le site de la FFTRI. Les titulaires du « pass compétition » ne bénéficient que des garanties « responsabilité civile ». Les licenciés FFTRI titulaire d'une licence « compétition » bénéficient en sus de garanties individuelles accident et garantie « assistance » (organisation et prise en charge par Mondiale Assistance du retour au domicile). Téléphone : 01 49 93 80 75. Tout licencié auprès d'une fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU) peut accéder aux épreuves sans avoir à payer de pass compétition. L'athlète devra néanmoins compléter et signer un formulaire d'information (pass ITU) précisant que : L'athlète licencié auprès d'une fédération étrangère affiliée à l'ITU n'est pas obligatoirement assuré pour les épreuves auxquelles il participe sur le territoire Français. Il bénéficie automatiquement de la couverture responsabilité Civile du contrat d'assurance Fédérale. Le matériel ne bénéficie d'aucune couverture assurance fédérale. Aucune garantie d'assurance de personne n'étant offerte par la fédération Française de Triathlon, il appartient à l'athlète licencié auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU (si la licence de sa propre fédération ne le couvre pas déjà) de souscrire dans son propre intérêt, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Article 7 – Annulation de l'épreuve en cas de force majeure

Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors de contrôle de l'organisation, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier pour des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents, mais les frais d'inscription ne pourront être remboursés. Les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit du fait de ce cas d'annulation ou d'interruption.

Article 8 – Droit à l'image

Les concurrents autorisent expressément l'organisateur de la compétition ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires, sponsors et média à utiliser les images animées (audiovisuelles) ou fixes (photos) sur lesquelles les concurrents pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la compétition, sur tous supports existant ou inventés dans l'avenir, y compris les supports promotionnels et/ou publicitaires et/ou institutionnels, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les



règlements, les traités en vigueur en ce compris les prolongations éventuelles apportées à cette durée. Le participant déclare reconnaître et accepter que l'organisateur sera en droit de procéder à l'enregistrement de ces images fixes et animées (photos et vidéos) et en accepte l'exploitation.

Article 9 : Arbitrage

Le présent règlement est soumis à la loi Française. Tout litige découlant ou en rapport avec le présent règlement sera soumis à l'arbitrage de la FFTRI suivant son règlement ou, à défaut, à la chambre arbitrale du sport placée auprès du comité olympique et sportif Français, et définitivement tranché selon son règlement.

Article 10 – Frais d'inscription

Les frais d'inscription couvrent uniquement la participation à la compétition, à l'exclusion de tous frais de transport, d'hébergement ou de repas ou tous frais médicaux, lesquels demeurent à la charge du concurrent.

Des frais de transaction bancaire par internet sont liés à chaque inscription, ceux-ci ne sont pas inclus dans les « frais d'inscription ».

Article 11 – La structure médicale

Deux équipes médicales composées de médecins, infirmiers et de secouristes seront présentes l'une sur le site du départ (Casino de Bandol), l'autre mobile et se tiendront prêt à intervenir grâce à leurs deux véhicules.

Article 12 – La sécurité pendant l'épreuve

Pendant la partie natation :

- 1 responsable de la partie Natation, conduisant une embarcation motorisée : BNSSA et Titulaire du permis bateau.
- un groupe de kayakistes/paddle boarders.
- pompiers en embarcation à moteur.

Pendant la partie vélo :

- 50 signaleurs équipés réglementairement (gilets fluo et panneaux K10), baliseront et signaleront les intersections, 9 policiers municipaux, pour le parcours cycliste.



- Une voiture ouvreuse et une voiture balai.
- 10 motos seront à disposition des arbitres, du médecin, des arbitres, du caméraman et du photographe.

Pendant la course à pied :

- 30 bénévoles équipés règlementairement (gilets fluo et panneaux K10).

Article 13 – conditions d’accessibilité aux épreuves

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence compétition en cours de validité lors du retrait de leur dossard. Pour les autres compétiteurs : ils doivent remplir le pass compétition et s’acquitter de son montant (à télécharger sur le site internet lors de l’inscription).

Un certificat médical de non contre-indication de la pratique du sport en compétition, de moins d’un an à la date de l’épreuve est obligatoire pour les personnes ne disposant pas de licence compétition FFTRI, tant pour les épreuves individuelles que les relais (sauf cas particuliers exposés ci-dessous).

Les titulaires d’une licence FFTRI loisir ou dirigeant FFTRI sans la mention compétition doivent fournir un certificat médical de non contre-indication de la pratique du sport en compétition et s’acquitter du prix du pass compétition. (Un modèle de certificat médical est téléchargeable sur le site internet lors de l’inscription).

Pour les relais :

La licence F.F.N dispense du certificat médical, pour le concurrent réalisant la partie natation, mais pas du paiement du pass compétition. La licence F.F.C dispense du certificat médical, pour le concurrent réalisant la partie vélo, mais pas du paiement du pass compétition.

La licence F.F.A dispense du certificat médical, pour le concurrent réalisant la partie course à pied, mais pas du paiement du pass compétition.

Pour les étrangers : titulaires d’une licence triathlon dont leur fédération est affiliée à l’ITU, la présentation de leur licence en cours de validation lors du retrait de leur dossard est obligatoire. Ils sont dispensés du paiement du pass compétition, mais ils doivent remplir les pass ITU.

Tous ces documents sont téléchargeables lors de l’inscription sur le site internet de l’organisation.

Article 14 – Modalités d’inscription aux courses/Annulation du concurrent

Les inscriptions se feront via le lien indiqué sur le site officiel de l’organisation et uniquement par ce moyen (pas d’inscription par courrier ni téléphone).



La clôture des inscriptions interviendra sans préavis, dès que le quota des inscrits prévus sera atteint. Il ne sera pas constitué de liste d'attente. Toutefois, en cas de nombreux désistements, des dossards pourront être remis en vente, l'information sera annoncée au préalable sur le site officiel de l'épreuve.

Le concurrent pourra souscrire moyennant un supplément à une assurance « annulation ». Celle-ci lui offre la possibilité de demander un remboursement intégral des frais d'inscription (sauf frais internet du prestataire en ligne), et ce jusqu'à la veille de l'épreuve. Le concurrent ayant souscrit l'assurance « annulation » ne pourra obtenir de remboursement en cas d'annulation le jour de l'épreuve.

Les concurrents n'ayant pas souscrit l'assurance « annulation » ne pourront envisager aucun remboursement sous quelque forme que ce soit, même pour raison médicale ou de force majeure. A l'identique, les échanges de dossards entre concurrents ne sont pas admis.

Dossier incomplet: tous les dossiers d'inscription incomplets (absence de règlement notamment) ne seront pas pris en compte.

Contacts

Une équipe à votre service pour votre plaisir

Organisation générale

Président

Nicolas VOLLONO Tél : 06 80 65 21 66

Secrétaire / Responsable coordination

Laurent SAINTILLAN

Trésorier

Antoine LEVEL

Contact mail organisation :

triathlondebandol@gmail.com

Communication :

Responsable Relation Presse / Médias

Mélanie GOUIRAN

Site Web / Affiche

Mélanie GOUIRAN / Marine GARREAU / Yvane GARREAU / Fred CRENE

Photographe

Tintin photo <http://tintinphoto.net/>

Anthelme Bizeul

Chronométrage

TIMING ZONE

Manu VIGNES, Tel: 06 10 82 43 31

Email : contact@timingzone.com



Sécurité

COMITE SECURITE COURSE (Direction de course)

Sécurité / Briefing / Balisage / Gestion des bénévoles course / Contrôleurs

Responsables

Nicolas VOLLONO/Antoine LEVEL/Fabien FABRE/ Laurent SAINTILLAN

N° UNIQUE PC SECURITE COURSE
06 82 31 78 34

Inscriptions

Responsable

Pascal DEFAUX : 06 35 55 50 25

Epreuves

Responsable bénévoles

Antoine LEVEL 06 59 85 47 59

Responsable ravitaillement

Nicolas VOLLONO : 06 80 65 21 66

Sponsors / Partenaires

Responsable

Mélanie GOUIRAN/ Marine GARREAU/Yvane GARREAU

Une organisation de l'association
« LES TRIATHLONS DE BANDOL »
et du club de
« SIX FOURS TRIATHLON »

